

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE MENGUEME

SECRETIARIAT GENERAL

BP : 57 MBALMAYO
Tel : 676 13 15 74



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

MENGUEME COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO BOX: 57 MBALMAYO

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/C. MENGUEME /CIPM/2026 DU 30 JANVIER 2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT DU TRONÇON NSONO ASSI (NYIEMEYONG) – MINLABA – CARREFOUR MEBOMEZOA (14KM) ET CEUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT DU TRONÇON MVAM BOT (ADZAP) – NKOLEBAE (2,5KM) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS.

FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2026

ADDITIF N°1

1. L'absence des stipulations relatives à la formalité de timbrage des cautions de la phase exécution et la transmission des récépissés de consignation délivrés par la CDEC en accompagnement de celles-ci, en marge des prescriptions des point I et II de la Lettre-circulaire n°00019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de conservation et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.

Dans le RPAO

Au lieu de :

Article 11 : Garanties et cautions (CCAG articles 29 et 41)

11.1. Cautionnement définitif

Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, l'entrepreneur fournira à ce dernier une caution garantissant l'exécution intégrale des travaux, d'un taux de **2% du montant TTC du marché**. Elle devra être établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

Lire plutôt :

Article 11 : Garanties et cautions (CCAG articles 29 et 41)

11.1. Cautionnement définitif

Le taux du cautionnement définitif **2% soit 2 000 000 (deux millions) FCFA** dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché par le Maître d'ouvrage, le cocontractant fournira un cautionnement définitif suivant le modèle joint au Dossier d'appel d'offres. Cautionnement définitif devra être timbré au tarif en vigueur et accompagné d'un récépissé de dépôt délivré par la CDEC.

11.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC du marché.
La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur. Elle devra être établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

2. L'édition des contrats est à la charge du cocontractant en marge des prescriptions du point 36 Du CCAP du DTAO-Travaux.

Dans le RPAO

Au lieu de :

vingt (20) exemplaires du présent marché seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis au Maître d'Ouvrage.

Lire plutôt :

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d'Ouvrage. La reproduction de [Vingt (20)] exemplaires du présent marché à faire souscrire par le cocontractant est à la charge du Maître d'Ouvrage.

3. Dans le RPAO de l'article 6 des textes généraux, insérer la loi N°2025/010 du 15 Juillet 2025 portant regime de la sous traitance parmi les textes généraux

4. Le renvoi à un texte caduc pour régir la résiliation des marchés.

Dans le CCAP

Au lieu de :

Article 46 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)

Le marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

- retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
- retard dans les travaux entraînant des pénalités au-delà de 10 % du montant des travaux ;
- refus de la reprise des travaux mal exécutés ;
- défaillance de l'entrepreneur ;
- non-paiement persistant des prestations.

Lire plutôt :

Article 46- Résiliation du marché

46.1 Le marché est résilié de plein droit dans l'un des cas suivants :

- a. Décès du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut, s'il y a lieu, autoriser que soient acceptées les propositions présentées par les ayant droits pour la continuation des prestations ;
- b. Faillite du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage peut accepter s'il y a lieu, des propositions qui peuvent être présentées par les créanciers pour la continuation des prestations ;
- c. Liquidation judiciaire, si le co-contractant de l'Administration n'est pas autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de son entreprise ;
- d. En cas de sous-traitance, de cotraitance ou de sous-commande sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage ;
- e. Défaillance du cocontractant de l'Administration dûment notifiée à ce dernier par le Maître d'Ouvrage par ordre de service valant mise en demeure et la carence constatée ;
- f. Non-respect de la législation ou de la réglementation du travail ;
- g. Variation importante des prix dans les conditions définies par le cahier des clauses administratives générales, suite à la modification des conditions économiques ou des quantités initiales du marché ;
- h. Manœuvres frauduleuses et corruption dûment constatées.

46.2 Le marché peut également être résilié dans les conditions stipulées dans le CCAG, notamment dans l'un des cas suivants :

- a. Retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant des prestations ;
- b. Refus de la reprise des prestations non conformes ;
- c. Ajournement ou interruption prolongée décidée par le Maître d'Ouvrage,
- d. Non-paiement persistant des prestations
- e. Motif d'intérêt général

46.3 Le marché peut également être résilié dans les conditions stipulées dans le CCAG, notamment dans l'un des cas suivants :

- a. En cas de force majeure et après avis de l'Autorité chargée des marchés publics en l'absence de toute responsabilité du cocontractant de l'administration sans préjudice des indemnités auxquels ce dernier peut prétendre ;
- b. Non-paiement persistant des prestations
- c. Motif d'intérêt général.

5. L'omission d'un ensemble de critères éliminatoires prévus dans les dossiers-types d'Appel d'Offres à l'instar de :

- **L'absence en possession en propre ou en location d'un matériel minimum**
Dans les Avis en Français en Anglais et dans le RPAO

Au lieu de :

5. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

b. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;
- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères essentiels ;
- Absence d'un rapport de visite de site avec photos.
- Absence de la charte d'intégrité et d'engagement sociale et environnementale.
- Non acceptation des clauses contractuelles (CCAP, CCTP paraphés à chaque page, signés à la dernière page avec la mention lu et approuvé.

c. Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission ou modification d'une tâche ou d'une quantité dans l'offre financière;
- Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant d'au moins 60 000 000 (Soixante millions) FCFA

Lire plutôt :

5. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

b. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;
- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères essentiels ;
- Absence d'un rapport de visite de site avec photos.
- Absence de la charte d'intégrité et d'engagement sociale et environnementale.
- Non acceptation des clauses contractuelles (CCAP, CCTP paraphés à chaque page, signés à la dernière page avec la mention lu et approuvé.

- Absence d'un véhicule de type camion grue, en location ou en propriété (en propriété présentation de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise, en location présentation du

contrat de location et de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise du propriétaire) ;

- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datées et signées.

c. Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission ou modification d'une tâche ou d'une quantité dans l'offre financière;

6. L'absence du critère essentiel relatif à la capacité financière en marge des stipulations de l'article 15 de l'AAO du DTAO-Type :

Dans les Avis en Français, en Anglais, dans le RPAO et dans la grille d'évaluation :

Au lieu de :

B. CRITERES DE QUALIFICATION (ESSENTIELS)

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **12 critères** essentiels ci-dessous :

- | | | |
|-----|--|--------------------|
| 01. | Présentation du dossier | 01 critère |
| 02 | Références de l'entreprise dans les prestations similaires | 03 critères |
| 03 | Disponibilité du matériel de chantier et équipements essentiels (propriété justifiée ou contrat de location) | 04 critères |
| 04 | Personnel (référence, qualification et CV) | 03 critères |
| 05 | Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux) | 01 critère |

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES (12 critères)

I. Présentation de l'offre (01 critère)

Critère	Evaluation		Observations
	Oui	Non	
Respect de l'ordre de l'assemblage dans les trois volumes et séparation des pièces par des intercalaires de couleur			

II. Références (03 critères)

Critères		Evaluation		Observations
		oui	Non	
Références particulières de l'Entreprise dans le domaine similaire (Energétique) au cours des cinq (05) dernières (2021 - 2025). Joindre extraits des marchés, premières et dernières page, PV de réception provisoire ou définitive.	Justifier la réalisation d'un projet d'au moins cinquante millions (50 000 000) CFA TTC.			
	Justifier la réalisation d'un projet d'au moins Quatre-vingt millions (80 000 000) CFA TTC.			
	Justifier la réalisation d'un projet de plus de cent millions (100 000 000) CFA TTC.			

III. Matériel (04 critères)

Critères		Evaluation		Observations
		Oui	Non	
1	Un véhicule de type camion grue , en location ou en propriété (en propriété présentation de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise, en location présentation du contrat de location et de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise du propriétaire)			
2	Un véhicule de liaison de type camionnette ou PICK-UP 4X4 , en location ou en propriété (en propriété présentation de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise, en location présentation du contrat de location et de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise du propriétaire)			
3	- Matériel de sécurité (Ceintures de sécurité, Chaussures de sécurité, paires de gants, Cônes de balisage et casques de sécurité) au moins 90%.			
4	- Autres matériels tels que : paires de grimpettes, pinces à feuillard, pinces à sertir, multimètres, poulies de roulage, potences, tires fort, coupe câble, Télérupmètres) au moins 90%.			

IV. Personnel (03 critères)

Critères		Evaluation		Observations
		Oui	Non	
Conducteur des travaux	Un Conducteur des Travaux devant conduire le projet et titulaire soit d'un diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie-Electrique ou équivalent, soit d'une Licence Professionnelle en Génie-Electrique ou équivalent ayant trois (03) années d'expérience, soit du diplôme de Technicien Supérieur de Génie-Electrique ou équivalent ayant au Cinq (05) années d'expérience, soit du diplôme de Technicien de Génie-Electrique ou équivalent ayant Dix (10) années d'expérience dans le domaine (<u>joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme, et une photocopie certifiée conforme de la CNI du titulaire du diplôme</u>).			
Chef chantier	Un Chef de chantier devant conduire les opérations sur le chantier, titulaire au minimum d'un diplôme de Technicien supérieur de Génie-Electrique ou équivalent et ayant au minimum trois (03) années d'expérience dans le domaine (<u>joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme, et une photocopie certifiée conforme de la CNI du titulaire du diplôme</u>).			
Un responsable administratif et financier	Le responsable administratif et financier devant s'occuper de la gestion administrative et financière du chantier titulaire d'un Baccalauréat G2 ou équivalent au moins et ayant une expérience d'au moins deux (02) ans dans le domaine. (<u>Joindre un curriculum vitae signé et</u>			

	daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme, et une photocopie certifiée conforme de la CNI du titulaire du diplôme).			
--	---	--	--	--

V. Méthodologie (01 critère)

Critère	Evaluation (oui ou non)	Observations
Cette condition est remplie si au moins huit (08) des neuf(09) rubriques ci-après sont présentes : Installation de chantier, sécurisation du chantier ; Méthodologie d'exécution et organisation ; Planning d'exécution des travaux avec rendements d'exécution des tâches ; Planning d'approvisionnement en matériaux ; Contrôle interne ; Utilisation de la main d'œuvre locale ; Protection de l'environnement ; Organigramme de chantier ;		

Conclusion : / 12 soit 10/12 soit 80% oui

Lire plutôt :

B. CRITERES DE QUALIFICATION (ESSENTIELS)

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **12 critères** essentiels ci-dessous :

- | | |
|--|-------------|
| 01. Présentation du dossier | 01 critère |
| 02. Références de l'entreprise dans les prestations similaires | 03 critères |
| 03. Disponibilité du matériel de chantier et équipements essentiels (propriété justifiée ou contrat de location) | 03 critères |
| 04. Personnel (référence, qualification et CV) | 03 critères |
| 05. Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux) | 01 critère |

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES (12 critères)

I. Présentation de l'offre (01 critère)

Critère	Evaluation		Observations
	Oui	Non	
Respect de l'ordre de l'assemblage dans les trois volumes et séparation des pièces par des intercalaires de couleur			

II. Références (03 critères)

Critères		Evaluation		Observations
		oui	Non	
Références particulières de l'Entreprise dans le domaine similaire (Energétique) au cours des cinq (05) dernières (2021 - 2025). Joindre extraits des marchés, premières et dernières page, PV de réception provisoire ou	Justifier la réalisation d'un projet d'au moins cinquante millions			
	(50 000 000) CFA TTC. Justifier la réalisation d'un			

définitive.	projet d'au moins Quar-vingt millions (80 000 000) CFA TTC.			
	Justifier la réalisation d'un projet de plus de cent millions (100 000 000) CFA TTC.			

III. Matériel (03 critères)

Critères		Evaluation		Observations
		Oui	Non	
1	Un véhicule de liaison de type camionnette ou PICK-UP 4X4 , en location ou en propriété (en propriété présentation de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise, en location présentation du contrat de location et de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise du propriétaire)			
2	- Matériel de sécurité (Ceintures de sécurité, Chaussures de sécurité, paires de gants, Cônes de balisage et casques de sécurité) au moins 90% .			
3	- Autres matériels tels que : paires de grimpettes, pinces à feuillard, pinces à sertir, multimètres, poulies de roulage, potences, tires fort, coupe câble, Têlerupmètres) au moins 90% .			

IV. Personnel (03 critères)

Critères		Evaluation		Observations
		Oui	Non	
Conducteur des travaux	Un Conducteur des Travaux devant conduire le projet et titulaire soit d'un diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie-Electrique ou équivalent, soit d'une Licence Professionnelle en Génie-Electrique ou équivalent ayant trois (03) années d'expérience, soit du diplôme de Technicien Supérieur de Génie-Electrique ou équivalent ayant au Cinq (05) années d'expérience, soit du diplôme de Technicien de Génie-Electrique ou équivalent ayant Dix (10) années d'expérience dans le domaine (<u>joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme, et une photocopie certifiée conforme de la CNI du titulaire du diplôme</u>).			
Chef chantier	Un Chef de chantier devant conduire les opérations sur le chantier, titulaire au minimum d'un diplôme de Technicien supérieur de Génie-Electrique ou équivalent et ayant au minimum trois (03) années d'expérience dans le domaine (<u>joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme, et une photocopie certifiée conforme de la CNI du titulaire du diplôme</u>).			
Un responsable administratif et financier	Le responsable administratif et financier devant s'occuper de la gestion administrative et			

	financière du chantier titulaire d'un Baccalauréat G2 ou équivalent au moins et ayant une expérience d'au moins deux (02) ans dans le domaine. <u>(Joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme, et une photocopie certifiée conforme de la CNI du titulaire du diplôme).</u>			
--	---	--	--	--

V. Méthodologie (01 critère)

Critère	Evaluation (oui ou non)	Observations
Cette condition est remplie si au moins huit (08) des neuf(09) rubriques ci-après sont présentes : Installation de chantier, sécurisation du chantier ; Méthodologie d'exécution et organisation ; Planning d'exécution des travaux avec rendements d'exécution des tâches ; Planning d'approvisionnement en matériaux ; Contrôle interne ; Utilisation de la main d'œuvre locale ; Protection de l'environnement ; Organigramme de chantier ;		

VI. Capacité financière (01 critère)

Critère	Evaluation (oui ou non)	Observations
attestation de capacité financière d'un montant d'au moins 60 000 000 (Soixante millions) FCFA		

Conclusion : -----/ 12 soit 10/12 soit 80% oui

7. Report des dates de remise et d'ouverture des offres :

Dans les AAO en Français, en Anglais et dans le RPAO

Au lieu de :

5. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de MENGUEME, au plus tard le **03 MARS 2026 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

6. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces plis aura lieu le **03 Mars 2026 à 13heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la COMMUNE DE MENGUEME, dans la salle des actes de la Mairie.

11. Submission of bids

Bids written in French or English in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, shall be submitted in a sealed envelope against receipt to the Town Hall of MENGUEME, no later than 3 March 2026 at 12 noon local time and shall bear the following reference:

13. Opening of bids

Bids will be opened at the same time. Bids will be opened on 3 March 2026 at 1 p.m. local time by the Internal Public Procurement Commission of the MUNICIPALITY OF MENGUEME, in the council chamber of the Town Hall.

11	Préparation et dépôt des offres
11.8	<u>Date et heure limites de dépôt des offres :</u> Les offres devront être déposées au plus tard le 03 Mars 2026 à 12 heures , heure locale. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt seront reçues. Toutefois mention sera faite dans le PV d'ouverture de plis
11.9	<u>Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :</u> L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03 Mars 2026 à 12 heures à 13 heures , heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la COMMUNE de MENGUEME, dans la salle des Actes de la Mairie.

Lire plutôt :

5. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de MENGUEME, au plus tard le **10 MARS 2026 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

6. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces plis aura lieu le **10 Mars 2026 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la COMMUNE DE MENGUEME, dans la salle des actes de la Mairie.

11. Submission of bids

Bids written in French or English in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, shall be submitted in a sealed envelope against receipt to the Town Hall of MENGUEME, no later than 10 March 2026 at 12 noon local time and shall bear the following reference:

13. Opening of bids

Bids will be opened at the same time. Bids will be opened on 10 March 2026 at 1 p.m. local time by the Internal Public Procurement Commission of the MUNICIPALITY OF MENGUEME, in the council chamber of the Town Hall.

11	Préparation et dépôt des offres
11.8	<u>Date et heure limites de dépôt des offres :</u> Les offres devront être déposées au plus tard le 10 Mars 2026 à 12 heures , heure locale. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt seront reçues. Toutefois mention sera faite dans le PV d'ouverture de plis
11.9	<u>Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :</u> L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 Mars 2026 à 12 heures à 13 heures , heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la COMMUNE de MENGUEME, dans la salle des Actes de la Mairie.

8. L'absence de certains modèles ou formulaires types requis en annexe du DAO par le DTAO-Type :

Insérer les formulaires suivants :

ANNEXE N° 1: MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

A insérer en annexe à la

Je soussigné,

Nationalité :

Domicile :

Fonction :

En vertu de mes pouvoirs de Directeur Général, après avoir pris connaissance du

Dossier d'Appel d'Offres National n°[indiquer la nature de la prestation].

Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cet Appel d'Offres.

Fait à _____ le _____

Signature, nom et cachet du soumissionnaire

ANNEXE N° 8 : MODELE DE CADRE DU PLANNING

Note sur la présentation des plannings

Les quantités, les rendements journaliers, la durée d'exécution des travaux et les ralentissements voire, les interruptions, devront ressortir clairement des plannings.

Le planning financier qui découle du planning des travaux devra indiquer mois par mois, les et montants prévisionnels des décomptes de travaux par poste et cumulés, en tenant compte de l'incidence des saisons de pluies, pour la solution de base et éventuellement la solution variante.

[Les cadres des plannings à préparer et insérer dans le Dossier d'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage]

CALENDRIER DES ACTIVITES (PROGRAMME DE TRAVAIL)

A. Préciser la nature de l'activité

	[Mois ou semaines à compter du début de la mission]											

B. Achèvement et soumission des rapports

Rapports	Date
1. Rapport initial	
2. Rapports d'avancement a. Premier rapport d'avancement b. Deuxième rapport	

3. Projet de rapport final	
4. Rapport final	

CALENDRIER DU PERSONNEL SPECIALISE

N °	Nom	Rapports à fournir	Personnel (sous forme de graphique à barres) ¹														Total personnel/mois		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	n	Siège	Terrain ²	Total	
Personnel																			
1			[Siège]																
			[Terr.]																
2																			
n																			
											Total partiel								
											Total								

Rapports à fournir : _____

Durée des activités : _____

Signature : (Représentant habilité)

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

¹ Les mois sont comptés à partir du début de la mission. Par chaque agent indiquer séparément affectation au siège ou sur le terrain.

² Travail sur le terrain signifie travail exécuté en dehors du siège du consultant

ANNEXEN°9 : MODELE DE LISTE DU PERSONNEL A MOBILISER

e1. Personnel technique clé /de gestion

Nom	Fonction proposée	Qualification minimale	Années D'expérience Générale	Années d'Expérience Spécifique En Terme de projets similaires réalisés	Poste ou fonction Occupé (e) pour Chaque projet

1. Personnel d'appui (siège et local)

Nom	Spécialisation	Poste	Année d'Expérience	Attributions

ANNEXEN°11 : MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU PERSONNEL SPECIALISE PROPOSE

Poste :

..... Nom du Candidat :

..... Nom de l'employé :

..... Profession :

..... Diplômes :

. Date de naissance :

..... Nombre d'années d'emploi par le

Candidat : Nationalité :

Affiliation à des associations/groupements professionnels :

Attributions spécifiques :

Principales qualifications :

[En une demi-page environ, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience de l'employé les plus utiles à ses attributions dans le cadre de la mission. Indiquer le niveau des

responsabilités exercées par lui/elle lors de missions antérieures, en en précisant la date et le lieu.]

.....
Formation :

[En un quart de page environ, résumer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus.]

Pièces Annexes :

- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé et éventuellement une attestation de l'ordre du corps de métier
 - Attestation de disponibilité
-

Expérience professionnelle :

[En deux pages environ, dresser la liste des emplois exercés par l'employé depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients susceptibles de fournir des références.]

.....

Connaissances informatiques :

[Indiquer, le niveau de connaissance]

.....

Langues :

[Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue lue/écrite/ parlée.]

.....

Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

.....

..... Date :

[Signature de l'employé et du représentant habilité du consultant]

..... Jour/mois/année

Nom de l'employé :

Nom du représentant habilité :

.....

ANNEXE N°12 : REFERENCES DU CANDIDAT

Services rendus pendant les [indiquer le nombre de 1 à 5] dernières années qui illustrent le mieux vos qualifications

À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat, soit en tant que seule société, soit comme l'un des principaux partenaires d'un groupement.

Nom de la Mission :	Pays :
---------------------	--------

Lieu :	Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :
Nom du Client:	Nombre d'employés ayant participé à la Mission :
Adresse :	Nombre de mois de travail ; durée de la Mission :
Date de démarrage : Date d'achèvement :	Valeur approximative des services
Nom des prestataires associés/partenaires éventuels :	Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les prestataires associés :
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :	
Descriptif du projet :	
Description des services effectivement rendus par votre personnel :	

Nom du candidat :

ANNEXEN°15 MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VISITE DU SITE

Je soussigné M. _____
Représentant l'Entreprise _____
Reconnais avoir visité ce jour le _____ du mois de _____ de
l'année _____
En compagnie de M. _____
Agissant en lieu et place de l'utilisateur, le site du Projet de _____

Pour lequel mon entreprise veut soumissionner.
M'étant rendu sur les lieux, les observations suivantes ont été relevées :

N.B : le prestataire doit soumettre pour chaque site de projet une déclaration de visite de site.

Fait à _____, le _____

Le soumissionnaire

(Nom, prénom, signature et
cachet)

PIECE N°12

DECLARATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Note relative à la déclaration d'engagement aux clauses sociales et environnementales

Le soumissionnaire devra compléter et présenter dans son offre, la déclaration d'engagement social et environnemental adressée au Maître d'Ouvrage et signée par le ou les responsables habilités à l'engager. En cas de groupement, la charte devra être souscrite par tous ses membres.

**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A
ÉMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS**

I- BANQUES

1. Afriland First Bank
2. Banque Atlantique
3. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)
4. Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
5. CITI Bank
6. Commercial Bank of Cameroon
7. Ecobank
8. National Financial Credit Bank
9. Société Camerounaise de Banque au Cameroun
10. Société Générale de Banque au Cameroun
11. Standard Chartered Bank Cameroon
12. Union Bank of Cameroon
13. United Bank for Africa.
14. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12962 Yaoundé
15. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4593 Douala
16. La Régionale Bank;
17. Crédit Communautaire d'Afrique Bank;
18. BANGE Bank Cameroun

II- Compagnies d'assurances

19. Chanas assurances;
20. Activa Assurances
21. Atlantique Assurances S .A., B.P. 2933 Douala ;
22. Zénithe Insurance S.A. ;
23. Pro-Assur S.A ;
24. Aréa Assurances S.A, B.P . 1531 Douala ;
25. Bénéficial General Insurance S .A., B.P. 2328 Douala ;
26. CPA S.A., B.BP. 54 Douala ;
27. NSIA Assurances S.A., B.P. 2759 Douala ;
28. SAAR S.A., B.P. 1011 Douala ;
29. Sanlam Assurances S.A., B.P. 11315 Douala
30. Royal Onyx Insurance Cie ;

Fait à MENGUEME le 23 FEV 2026

**Le Maire de la COMMUNE DE MENGUEME
(Autorité Contractante)**

Ampliations :

- PREFET/ NYONG ET SO'O;
- ARMP/CENTRE (pour insertion dans le JDM) ;
- SIGAMP de MENGUEME (pour information) ;
- Présidente CIPM MENGUEME (pour information) ;
- Affichage.


ONANAMBA Martin Désiré